

VÉLO & SÉCURITÉ

S'équiper, c'est se protéger !

Les équipements obligatoires

Gilet haute visibilité :
hors agglomération la nuit
ou par faible visibilité

Éclairage fixe : feu
blanc/jaune
à l'avant,
feu rouge à
l'arrière

**Réflecteurs
(Catadioptres
oranges) :** à
l'arrière, sur les
pédales et sur
les roues

Casque attaché :
obligatoire pour tout
conducteur/passager
de moins de 12 ans

Sonnette : audible à
50 mètres minimum

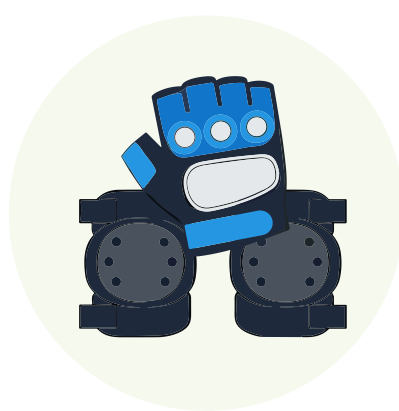
Freinage : deux
dispositifs (avant et
arrière).

Sièges enfants : siège adapté et sécurisé selon
leur âge de l'enfant, et ne transportez pas de
passager de plus de 14 ans à vélo.

Les équipements recommandés



Casque (pour les
plus de 12 ans)



Gants, coudières
et genouillères
(selon le terrain)



Vêtements clairs
et pinces à
pantalon



Écarteur de
danger



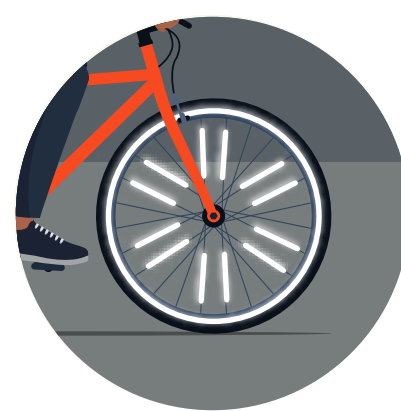
Rétroviseur



Pneus gonflés
avec bandes
réfléchissantes



Feux
supplémentaires
(position, stop,
clignotants)



Dispositifs
réfléchissants
latéraux



Caméra de sécurité
(avant ou arrière)



Traceur GPS (antivol et
détection de chute)



Équipez-vous, vérifiez régulièrement votre vélo et adoptez
une conduite responsable.
À vélo, soyons visibles, prudents et respectueux !